

Ministry of Education
Financial Analysis and
Accountability Branch
20st Floor, Mowat Block
900 Bay Street
Toronto, Ontario M7A 1L2
Tel.: (416) 326-0201
Fax: (416) 325-2007
Email: Marie.Li@Ontario.ca

Ministère de l'Éducation
Direction de l'analyse et de la
responsabilité financières
20^e étage, édifice Mowat
900, rue Bay
Toronto, Ontario M7A 1L2
Tél. : (416) 326-0201
Télééc.: (416) 325-2007
Courriel: Marie.Li@Ontario.ca



NOTE DE SERVICE

2014 : SB21

DESTINATAIRES : Surintendantes et Surintendants des affaires

EXPÉDITRICE : Marie Li
Directrice
Direction de l'analyse et de la responsabilité financières

DATE : 15 septembre 2014

OBJET : **Formulaires des états financiers 2013-2014 (CSD)**

J'ai le plaisir de vous informer que les états financiers 2013-2014, ainsi que les guides et les directives qui s'y rattachent, sont maintenant accessibles en cliquant sur le lien qui mène aux états financiers qui se trouvent dans la section « Rapport au ministère » du site Web de la Direction de l'analyse et de la responsabilité financières au <http://faab.edu.gov.on.ca/Home%20PageFR.htm>

Veuillez soumettre vos états financiers 2013-2014 par l'intermédiaire du SIFE 2.0 au <https://efis.fma.csc.gov.on.ca/workspace/index.jsp>. Les fichiers qui aideront les conseils scolaires à préparer leurs états financiers ont été publiés dans la section « Rapport au ministère » du site Web de la Direction de l'analyse et de la responsabilité financières.

Séances d'information

Le Ministère tiendra des séances d'information ce mois-ci afin de passer en revue les changements apportés aux états financiers et de faire le point sur d'autres sujets, notamment :

- Nouvelles fonctions de SIFE 2.0 pour les Immobilisations Corporelles (IC) données détaillées et les données sur l'effectif de SISON;
- Nouvelle exigence de rapport sur les sites contaminés du CCSP;
- Précisions sur le rapport Qualification et Expérience (Q&E) du personnel enseignant;
- Mises à jour du Modèle de l'analyse et de la planification des immobilisations (MAPI).

Une présentation sur le Rapport Q&E du personnel enseignant a été ajoutée à la séance d'information cette année. Plusieurs révisions importantes ont été effectuées aux règlements relatifs à l'allocation pour Q&E du personnel enseignant au cours de ces dernières années. Le but de la présentation est de fournir des explications complémentaires sur la façon d'interpréter les règlements en utilisant des exemples pratiques axés sur des scénarios. De plus, le Ministère entreprendra des vérifications sur l'allocation Q&E du personnel enseignant au

printemps 2015. Le plan de vérification est en cours d'élaboration et il est prévu que la vérification pour Q&E du personnel enseignant sera incluse dans le processus de vérification des effectifs du Ministère.

Les dates et adresses des prochaines séances ont été récemment communiquées aux conseils scolaires et à leurs vérificateurs.

Améliorations des conditions de travail

Paiement de reconnaissance de la présence

En ce qui concerne le versement unique de reconnaissance de la présence, comme indiqué dans la note de service 2014 : SB15, les conseils recevront du financement pour effectuer les paiements aux employés qui y ont droit en vertu du règlement *Subventions générales pour l'exercice 2013-2014 des conseils scolaires (Règlement de l'Ontario 120/13)*. Les conseils calculeront le financement en utilisant le modèle Excel que le Ministère a joint à la note de service 2014:SB15 et l'inscriront dans le formulaire du SIFE.

Éléments de passif des congés accumulés

Nous vous rappelons que les conseils scolaires feront un rapport des éléments de passif des congés accumulés pour le 31 août 2014, qui représentera une estimation de la future utilisation des congés de maladie non utilisés en 2013-2014 (congés de maladie payés à 100 %). Les conseils scolaires ne sont pas tenus d'obtenir une évaluation actuarielle des éléments de passif pour 2013-2014. Cependant, comme l'an dernier, ils doivent remplir le modèle de rapport des éléments de passif des congés accumulés fourni (voir pièce jointe) pour estimer le solde de clôture des éléments de passif au 31 août 2014, et le soumettre au Ministère après avoir finalisé leurs états financiers. Le modèle doit être mis à jour pour indiquer le nombre d'employés qui ont des congés de maladie accumulés à la fin de 2013-2014 et garder les mêmes probabilités que celles dont leur actuaire s'est servi en 2012-2013. Les conseils peuvent réviser leurs probabilités pour 2013-2014 en fonction de leur discussion avec leur actuaire, mais cela est laissé à leur discrétion.

Mise à jour des données sur l'effectif de SISON et la date butoir

Comme l'indique la note de service 2014 : SB17, le téléchargement des données sur l'effectif de SISON s'effectue désormais directement dans SIFE 2.0, sur une base quotidienne. Tout changement apporté à la fin d'une journée sera rafraîchi dans SIFE 2.0 avant midi le jour ouvrable suivant. Ce processus de mise à jour se poursuivra jusqu'au 30 septembre 2014. Les conseils sont priés de vérifier leurs données sur l'effectif dans SIFE 2.0 et d'effectuer les corrections dans SISON avant la date butoir.

Processus du numéro d'identification des écoles

Dans la note de service 2013 : SB37, le Ministère a demandé aux conseils scolaires de vérifier la liste de toutes les écoles ouvertes en 2013-2014 et en 2014-2015 d'après les plus récentes données dont dispose le ministère, notamment les métadonnées disponibles en décembre

2013. Le Ministère avait examiné les listes envoyées et avait contacté les conseils en cas de besoin de renseignements supplémentaires. Les écoles qui ne sont pas inscrites sur la liste définitive ne recevront aucun financement dans le cadre des états financiers 2013-2014.

Modèle de l'analyse et de la planification des immobilisations (MAPI)

Comme les années précédentes, les conseils devront soumettre au Ministère le Modèle de l'analyse et de la planification des immobilisations (MAPI) dans le cadre des rapports de fin d'exercice. Nous vous rappelons que ce modèle est utilisé à diverses fins : demandes de financement auprès de l'OOF, demande d'approbation des projets d'immobilisations, outil de support pour les immobilisations prioritaires, suivi des immobilisations prioritaires et évaluation de la situation financière des immobilisations d'un conseil. Les MAPI seront préremplis avec les données financières et les données sur les immobilisations provenant des MAPI les plus récents (2012-2013) et des projets nouvellement approuvés par le Ministère au cours de l'exercice 2013-2014. Les conseils doivent vérifier et mettre à jour le MAPI afin de s'assurer que tous les projets approuvés après le 31 août 2013 et toutes les activités en matière d'immobilisations en 2013-2014 y figurent. Les conseils doivent également mettre à jour leur situation financière tel que présentée dans leurs états financiers de 2013-2014.

Les MAPI seront mis à la disponibilité des conseils vers la fin septembre. Les conseils doivent remettre leur MAPI actualisé au Ministère au plus tard le 28 novembre 2014 afin de laisser suffisamment de temps au Ministère pour l'examiner en vue de l'approbation des demandes de financement de l'OOF.

Modifications du règlement sur les SBE

Le Ministère cherche à obtenir une approbation pour apporter des changements aux règlements sur les SBE 2013-2014, 2012-2013 et 2010-2011 en ce qui a trait aux montants approuvés aux programmes d'immobilisations prioritaires, NPÉ et autres programmes LPA, ainsi que l'allocation de transport. Les formulaires du SIFE représentent ces modifications qui sont conditionnelles à l'approbation du lieutenant-gouverneur en conseil.

Soumission des rapports financiers

États financiers

Veillez envoyer par voie électronique d'ici le 14 novembre 2014 une copie de ce qui suit :

- Certificat de la directrice ou du directeur de l'Éducation
- Rapport de conformité
- Tableaux 1, 1.1, 1.2, 1.3, 9, 10 et 10RED
- Section 1A – Sommaire des éléments;
- Les états financiers vérifiés, y compris le rapport des vérificateurs et les notes afférentes;
- Modèle de rapport des éléments de passif des congés accumulés.

Seuls, le certificat de la directrice ou du directeur de l'éducation et le tableau 1 des documents mentionnés ci-dessus doivent être signés par la directrice ou le directeur de l'éducation et le président ou la présidente.

Les documents doivent être sauvegardés en format PDF et envoyés en pièce jointe par courriel à l'adresse suivante : financials.edu@ontario.ca

Le nom de fichier utilisé doit respecter la [convention des noms de fichier](#) publiée sur le site Web de la Direction de l'analyse et de la responsabilité financières. Les conseils doivent écrire comme objet du courriel « Documents d'appui aux états financiers 2013-2014 – CSD n° ».

Dans le but de faciliter le processus budgétaire provincial, les formulaires du SIFE doivent être envoyés d'ici le 14 novembre 2014. En raison du calendrier des réunions du conseil, le Ministère est conscient que les états financiers publiés, les notes aux états financiers et le rapport des vérificateurs risquent de ne pas être terminés le 14 novembre. Si c'est le cas, ces trois documents peuvent être envoyés après le 14 novembre, mais au plus tard le 5 décembre. Veuillez noter que la date d'échéance pour la soumission SIFE reste inchangée soit au plus tard le 14 novembre. Si des données financières sont modifiées à la suite d'une réunion de conseil, ce dernier devra soumettre de nouveau les formulaires du SIFE d'ici le 5 décembre.

Présentations en retard

Il est important que les conseils respectent les échéances ci-dessus afin que les rapports intermédiaires du budget provincial puissent être produits. Le Ministère imposera des pénalités financières si les états financiers ne sont pas déposés dans le SIFE le 14 novembre 2014, sauf dans les cas où le Ministère a accordé une prolongation du délai de remise en raison de circonstances atténuantes. Dans ce cas, les pénalités financières seront imposées si le conseil n'envoie pas ses états financiers à la nouvelle date prévue.

Les rentrées de fonds régulières du conseil scolaire concerné seront réduites de 50 % si celui-ci n'a pas déposé ses états financiers dans le SIFE d'ici le 14 novembre 2014 (ou à une date ultérieure approuvée par le Ministère, tel que précisé ci-dessus). À la présentation des états financiers, le Ministère reprendra les paiements mensuels normaux et inclura dans le paiement mensuel le total qui avait été retenu.

Contacts

Si vous avez des questions sur le financement de la reconnaissance de la présence et le modèle de rapport des éléments de passif des congés accumulés, veuillez communiquer avec Elizabeth Sinasac au (416) 325-8527 ou Elizabeth.Sinasac@ontario.ca

Toute question concernant les immobilisations corporelles – Données détaillées et le rapport d'activités liées aux immobilisations doit être envoyée à Soundari Vigneshwaran au (416) 326-9168 ou Soundari.vigneshwaran@ontario.ca; ou à Sangita Forodi au (416) 325-8584 ou Sangita.Forodi@ontario.ca

Pour toute autre question sur les états financiers, veuillez contacter votre analyste financier du Ministère. Vous trouverez la liste complète des noms et des coordonnées des analystes financiers dans la section « Pour nous joindre » du site Web de la Direction de l'analyse et de la responsabilité financières, à [http://faab.edu.gov.on.ca/Contact Us F.htm](http://faab.edu.gov.on.ca/Contact_Us_F.htm).

Pour de l'aide sur la navigation et l'utilisation du SIFE, veuillez contacter :

Stevan Garic	Stevan.Garic@ontario.ca
Emily Wells	Emily.Wells@ontario.ca
Olivia Iemma	Olivia.Iemma@ontario.ca
Martin Fry	Martin.Fry@ontario.ca

Pour de l'aide pour vous connecter, veuillez contacter :

Mark Bonham	Mark.Bonham@ontario.ca
-------------	--------------------------------------------------------------------

Original signé par

Marie Li
Directrice
Direction de l'analyse et de la responsabilité financières

c. c. : Directrices et directeurs de l'éducation